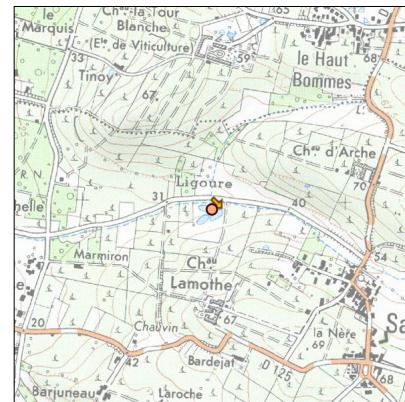
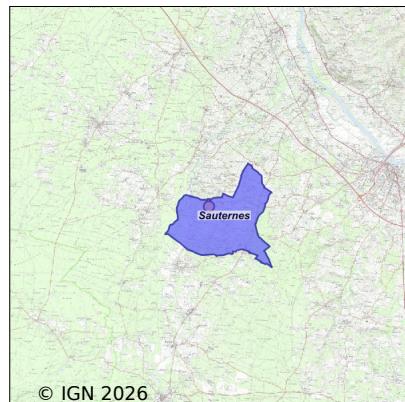


Système d'assainissement 2023

SAUTERNES

Réseau de type Séparatif



Station : SAUTERNES

| | |
|---|--|
| Code Sandre | 0533504V001 |
| Nom du maître d'ouvrage | COMMUNE DE SAUTERNES |
| Nom de l'exploitant | - |
| Date de mise en service | janvier 1988 |
| Date de mise hors service | - |
| Niveau de traitement | Secondaire bio (Ntk) |
| Capacité | 200 équivalent-habitant |
| Charge nominale DBO5 | 12 Kg/j |
| Charge nominale DCO | 24 Kg/j |
| Charge nominale MES | 14 Kg/j |
| Débit nominal temps sec | 30 m3/j |
| Débit nominal temps pluie | - |
| Filières EAU | File 1: Prétraitements, Lagunage naturel |
| Filières BOUE | |
| Filières ODEUR | |
| Coordonnées du point de rejet (Lambert 93) | 433 887, 6 387 559 - Coordonnées établies (précision du décimètre) |
| Milieu récepteur | Rivière - Ruisseau de Piquant |

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

50% de Sauternes depuis 2007

Observations SDDE

Système de collecte

2 postes de refoulement, dépourvus de téléalarme, sont présents sur le réseau desservant le lagunage.

Le réseau semble drainer des eaux claires parasites durant les périodes pluvieuses.

Le nombre théorique de raccordements au réseau indique un taux de charge de 75 % de la station. Il n'y a pas d'évolution quant au nombre de branchements supplémentaires.

Une étude diagnostique du réseau est à prévoir pour les deux systèmes d'assainissement de la commune avant le 31/12/2025.

Station d'épuration

Aspect général :

Des traces de ragondins sont visibles sur le site ; leur piégeage est à réaliser pour préserver l'état des bâches des bassins et des berges.

L'état des conduites inter-bassins notamment lors de la tonte des abords est à vérifier régulièrement (s'assurer de l'absence d'obturation par des végétaux pour assurer un écoulement permanent).

Le caillebotis métallique recouvrant le débourbeur est abîmé (portion déformée).

Le nettoyage régulier du chenal de mesure en sortie station est à poursuivre afin d'éliminer les débris végétaux pouvant gêner l'écoulement du rejet vers le milieu récepteur.

Prétraitements :

Le dégrillage manuel, en entrée de station, est maintenu dans un état satisfaisant ; les déchets sont évacués via le circuit des ordures ménagères.

Une vidange régulière du débourbeur-dégraisseur est réalisée (dépotage à la station de Langon) ; la fréquence de nettoyage est à adapter en fonction du niveau de remplissage afin d'optimiser le pouvoir de rétention des graisses, boues et déchets.

Traitements :

L'état du premier bassin de lagunage a varié au cours de l'année 2023, avec la présence plus ou moins importante de lentilles d'eau en surface (elles peuvent recouvrir tout le bassin et ainsi pénaliser l'oxygénéation et donc la capacité épuratoire).

Le second bassin de lagunage est resté exempt de lentilles d'eau mais son taux d'oxygénéation n'est pas optimal.

Pour le dernier bassin planté de macrophytes censé fonctionner en conditions anoxiques, le niveau d'eau en surface est important ; cela semble donc indiquer une saturation hydraulique du massif filtrant. Toutefois, ce mode de fonctionnement ne semble pas impacter durablement la qualité du rejet. Les végétaux continuent de se développer correctement.

La nécessité de retrouver les conditions initiales de fonctionnement de ce bassin peut alors se poser.

Malgré tout, dans ces conditions, le fauchage des roseaux apparaît difficile.

Qualité du rejet / Charges polluantes :

Un bilan d'autosurveilance a été réalisé du 08 au 09/03/2023.

La charge hydraulique mesurée lors de ce bilan représente 93 % de la capacité nominale de la station, selon le débit rejeté (un problème a été rencontré sur la mesure en entrée de station ; il est donc fort probable que la saturation hydraulique soit atteinte).

La charge organique représente quant à elle 65 % de la capacité de la station, avec des effluents présentant bien des caractéristiques d'origine domestique. Cette valeur est du même ordre de grandeur que celle déterminée en 2020.

La qualité du rejet reste correcte pour les différents paramètres notamment par rapport aux performances minimales de traitement définies dans l'arrêté du 21/07/2015. Elle est équivalente aux résultats mesurés lors des

contrôles précédents.

En raison du fonctionnement en milieu anoxie du dernier bassin planté de macrophytes, la concentration en azote réduit est toujours élevée. Le paramètre phosphore total est lui très peu éliminé.

Autosurveillance :

Un chenal de mesure avec un déversoir triangulaire est présent en sortie de station.

L'autosurveillance réglementaire est réalisée par le SATESE, à l'aide d'équipements de mesures portables (1 bilan tous les 2 ans en général).

Sous produits

Sans objet pour 2023

Données chiffrées

Tableau de synthèse

| Paramètre | Pollution entrante | | | Rendement | Pollution sortante | |
|-----------|--------------------|----------|---------------|-----------|--------------------|---------------|
| | Charge | Capacité | Concentration | | Charge | Concentration |
| VOL | 28 m3/j | 93 % | | | 28,4 m3/j | |
| DBO5 | 7,8 Kg/j | 65 % | 280 mg/l | 91 % | 0,7 Kg/j | 25 mg/l |
| DCO | 17,2 Kg/j | 71 % | 610 mg/l | 77 % | 3,9 Kg/j | 137 mg/l |
| MES | 5,9 Kg/j | | 210 mg/l | 86 % | 0,9 Kg/j | 30 mg/l |
| NGL | 1,8 Kg/j | | 63 mg/l | 14,2 % | 1,5 Kg/j | 53 mg/l |
| NTK | 1,8 Kg/j | | 63 mg/l | 14,8 % | 1,5 Kg/j | 53 mg/l |
| PT | 0,2 Kg/j | | 6,8 mg/l | 5,3 % | 0,2 Kg/j | 6,3 mg/l |

Problèmes rencontrés en 2023

Problèmes liés...

- ... à la collecte des effluents Non
- ...à l'atteinte des performances européennes Non
- ...à l'autosurveillance Non
- ...à l'exploitation des ouvrages Non
- ...à la production des boues Non
- ...à la vétusté Non
- ...à la destination des sous-produits Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0533504V001>